

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL**  
Siège social Hôtel de Ville 92160 ANTONY

**CONSEIL DE TERRITOIRE**

**Mardi 16 février 2016 à 18h30**

**A la Salle Hunebelle– Place Jules Hunebelle 92140 CLAMART**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Appel nominal,
- 2) Désignation d'un-e secrétaire de séance,
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2016,

**I – AFFAIRES GENERALES**

- 4) Dénomination de l'Etablissement public territorial,
- 5) Fixation du nombre et dénomination des commissions territoriales, désignation de leurs membres,
- 6) Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres,
- 7) Composition de la commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT),
- 8) Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux,
- 9) Commission chargée de l'étude des délégations de service public (fixation des conditions de dépôts des listes),
- 10) Composition de la commission d'accessibilité et désignation de ses membres,
- 11) Adhésions au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne, au syndicat du Stade Nautique Chatillon Malakoff, au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre et au Syndicat Mixte Paris Métropole et désignation des représentants,
- 12) Désignation des représentants de l'Etablissement public territorial dans les divers organismes dont il est membre :

**AFFAIRES GENERALES**

Société de gestion et d'exploitation du Beffroi à Montrouge (SOGEB),  
Conseil de surveillance de l'établissement public de santé Erasme à Antony,

**HABITAT**

Conseils d'administration de sociétés d'HLM (SOGEMAC Habitat, Emmaüs Habitat, Résidence le Logement des Fonctionnaires, Pierres et Lumières, Toit et Joie, Résidence de l'Ecole Centrale des Arts et Manufacture, Erilla),  
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Versailles,

**TRANSPORTS**

Syndicat mixte AUTOLIB',  
Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART),  
Comité stratégique du Grand Paris,

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF),  
Syndicat Mixte des Hauts de Seine pour l'Elimination des Ordures Ménagères (SYELOM),  
Société d'Economie Mixte Energie POSIT'IF,  
Syndicat intercommunal Massy-Antony pour le chauffage urbain (SIMACUR),  
Commission Locale d'Information (CLI) du CEA de Fontenay-aux-Roses,  
Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de Massy,  
Commission consultative de l'environnement de Vélizy,  
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome Paris-Orly,  
Commission départementale de la nature, des paysages, et des sites des Hauts de Seine,

**CULTURE – RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE – ENSEIGNEMENT**

UFR droit économie gestion (Faculté Jean Monnet),  
Etablissement public administratif du Théâtre des Sources,  
Association de la Petite Bibliothèque Ronde (PBR),  
Association du théâtre Les Gémeaux,  
Association du théâtre Firmin Gémier La Piscine,  
Association du théâtre 71 de Malakoff (Scène Nationale),  
Représentants aux conseils d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Education (EPLÉ),

## **EMPLOI**

Mission Locale Archimède,  
Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts de Bièvre,

- 13) Convention relative à la dématérialisation des procédures avec la Préfecture des Hauts-de-Seine,
- 14) Rapport sur le développement durable,

### **II – FINANCES**

- 15) Création du budget annexe de l'assainissement,
- 16) Création des budgets annexes du théâtre Jean Arp de Clamart et du théâtre Victor Hugo de Bagneux,
- 17) Débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2016,
- 18) Attribution d'indemnités pour les régisseurs,

### **III – SPORT**

- 19) Subvention à l'Association Française Contre les Myopathies dans le cadre de la participation de la piscine intercommunale du Plessis Robinson à l'édition 2015 du Téléthon,

### **IV – AMENAGEMENT – URBANISME**

- 20) Achèvement des procédures de révision ou de modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes engagées et non achevées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016,

### **V – PERSONNEL**

- 21) Droit à la formation des élus,
- 22) Modalités de prise en charge des frais de représentation au sein de l'Etablissement public territorial
- 23) Création d'un Comité technique (CT) interne à l'Etablissement public territorial et fixation du nombre de représentants au sein du CT,
- 24) Approbation de l'affiliation de l'Etablissement public territorial à titre volontaire et sans réserve au Centre interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne d'Ile de France (CIGPC),
- 25) Création d'un tableau des effectifs,
- 26) Fixation du temps de travail et des modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité,
- 27) Modalités d'exercice du travail à temps partiel,
- 28) Fixation et modalités d'application du régime indemnitaire du personnel de l'Etablissement public territorial,
- 29) Mise en place de l'indemnité horaire pour travail le dimanche et jours fériés
- 30) Fixation du régime indemnitaire des astreintes et des permanences,
- 31) Fixation des modalités d'indemnisation des heures supplémentaires au sein des services de l'Etablissement public territorial,
- 32) Fixation du cadre des avantages en nature octroyés aux emplois fonctionnels et aux collaborateurs de cabinet,
- 33) Instauration de la prime d'installation et des prestations sociales au profit du personnel de l'Etablissement public territorial,
- 34) Modalités de recrutement d'intervenants occasionnels au sein des services de l'Etablissement public territorial pour les équipements sportifs,
- 35) Modalités de recrutement d'intervenants occasionnels au sein des services de l'Etablissements publics territorial pour les équipements culturels,
- 36) Contrats de droit privé et conventions de stage en alternance au sein des services de l'Etablissement public territorial,
- 37) Mise en place de gratifications pour les stagiaires de l'enseignement supérieur au sein de l'Etablissement public territorial,
- 38) Protection sociale des agents non titulaires – prise en charge du délai de carence et autorisation de subrogation pour la perception des indemnités journalières de la sécurité sociale,
- 39) Création et fixation d'un taux de vacation.

### **VI – LIEU DU PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL**

- 40) Détermination du lieu du prochain Conseil territorial.

Fontenay-aux-Roses, le 9 février 2016

Le Président,

Jean Didier BERGER